

## De quelques préalables au cas Paramord

De *La Fin des coupables*, suivi de *Le Cas Paramord*, tome II d'*Obsessions et contrainte intérieure de la psychanalyse aux neurosciences*<sup>1</sup>, j'ai d'abord retenu « Le Cas Paramord » dans l'intention d'en parler avec Pierre-Henri et vous. Ce n'est pourtant pas exactement ce que je m'appête à faire en prolongeant aujourd'hui même mon débat, maintenant ancien, avec Pierre-Henri. Car il m'a, peu après, sauté aux yeux qu'un certain nombre de décisions préalables et non problématisées étaient déterminantes pour la présentation de ce cas ; elles orientent les commentaires et c'est donc d'elles que aussi j'ai souhaité vous faire part.

### DEUX REMARQUES SUR LE CAS PARAMORD

I La publication de ce cas mérite que soit salué l'événement qu'il constitue et dont on ne saurait minimiser la portée. L'accent y est mis non tant sur la culpabilité que sur la honte, notamment avec cette superbe phrase qui n'a rien à voir avec la psychologie : « La honte défléchit le Mal sous d'autres lois que la culpabilité » (p. 534). Il est grand temps, en effet, de mettre en question cette promotion de la culpabilité dans la psychanalyse dont on ne se rend même pas compte qu'elle néglige, qu'elle écarte ce que Pierre-Henri dénomme « la honte pure », une érotisation de « quelque chose de plus mortifère » que l'humiliation (p. 527). Lisez ou relisez *La Honte* de Salman Rushdie, un des témoignages les plus clairs de ce que les rapports sociaux d'une société quatre fois millénaire comme l'Inde sont largement régis par la honte, non par la culpabilité. Si le concept de « fait social total » de Marcel Mauss a un sens, je ne vois, hormis le don, rien de mieux que la honte qui soit susceptible de l'assurer.

Il s'ensuit cependant un certain paradoxe car, tandis que je ne crois l'analyse possible que maintenue soigneusement séparée de l'anthropologie, tandis que Pierre-Henri avec d'autres, notamment Marcel Gauchet en France, Éric Santner aux États-Unis, tient une position aux antipodes, voici qu'il situe la honte chez Paramord comme « un gouffre obscur » où, ajoute-t-il, « il n'y avait à la limite ni Autre, ni objet, ni jeu

---

<sup>1</sup> Paris, Ithaque, 2012.

(même cruel), ni érotisation ». N'est-ce pas exactement l'inverse que l'on pourrait attendre de quelqu'un qui plaide en faveur d'une anthropologisation de la psychanalyse ? Que Paramord ressente sa honte comme « affreusement solitaire » n'implique nullement que l'on doive lui emboîter le pas. Sa solitude est alors d'autant plus intense qu'elle implique autrui dans une expérience clairement érotique où intervient ce qui est chez Jacques Lacan une des modalités de l'objet *a*, à savoir le regard. On retrouve d'ailleurs l'incidence du regard dans un rêve érotique dont nous fait courageusement part Pierre-Henri.

Il y a paradoxe car son souci anthropologique aurait dû l'inciter à situer l'expérience de la honte comme je viens de trop brièvement le faire ; or c'est moi qui le fais. Il s'ensuit une question, que ce mini-débat met au jour et que je vous soumetts : se pourrait-il que lier l'analyse à l'anthropologie ait pour effet de psychologiser l'analyse, comme il se voit ici au fait que Pierre-Henri prend pour argent comptant la « solitude » de Paramord habitée par la honte ?

**II** La publication de ce cas appelle de ma part une autre remarque dès lors que je m'y trouve impliqué d'une manière d'ailleurs étrange puisque, sans me nommer, Pierre-Henri m'y cite en me désignant comme « un collègue éminent » (p. 476). Le Robert dit : « élevé », « qui est remarquable, supérieur aux autres ». L'adjectif vient du latin *eminens*, participe présent de *eminere*, « faire saillie » (saillie !). Le propos qu'à ce titre il me prête faisant l'objet d'un malentendu, me voici tenu de le discuter. Je ne lui ai sans doute pas exactement dit : « L'analyste doit être une tombe » mais « l'analyste est une tombe ». Une tombe est un lieu où l'on s'en va parfois parler, où l'on a quelque chose à dire, là et nulle part ailleurs. Au sens figuré, auquel je me référais aussi, « être une tombe » c'est « être silencieux », « être capable de garder un secret ». Voici ce que Lacan déclarait dans un « Discours aux catholiques » en mars 1960 :

J'écoute. De ces vies que, depuis près de quatre septénaires, j'écoute donc s'avouer devant moi, je ne suis rien pour peser le mérite. Et l'une des fins du silence qui constitue la règle de mon écoute est justement de taire l'amour. Je ne trahirai donc pas leurs secrets triviaux et sans pareils.

Pierre-Henri fait un devoir moral de ce que je présentais comme un état de fait : quand il y a de l'analyste, il n'est rien d'autre qu'une tombe (d'où, parfois, surgissent une parole ou un geste). Il s'agit de bien plus que d'un souci médical de préservation de l'anonymat d'un patient – ou, pour mieux dire, d'un analysant. Une telle préservation est d'ailleurs intenable en psychanalyse : l'immense majorité, pour ne pas dire tous les

cas publiés par Freud ont été identifiés, et l'Aimée de Lacan elle aussi, ce qui m'a permis de noter un certain nombre de traits où, visant la préservation de l'anonymat, Lacan, plus ou moins intempestivement, y mettait du sien<sup>2</sup>. Ainsi, lorsque inventant un nom pour celle qui fut un temps l'amie nobiliaire de Marguerite Anzieu, il écrivait « C. de la N. », ou encore lorsqu'il dénomme « Aimée » Marguerite Anzieu. C'est énorme ! Et ça passe : pendant des dizaines d'années, de même que pour Freud, on n'y voit que du feu. Qu'en est-il des noms mentionnés dans le récit du cas Paramord ? Qu'en est-il de ce nom lui-même, « Paramord », dont Pierre-Henri certes étaye le choix en convoquant la séquence « pasderemord » (p. 484) qui lui est répétitivement donnée à entendre ? Il n'empêche, « Paramord » n'en vaut pas moins comme une assignation, un point de fixation, de même que l'ont été les dénominations « l'Homme aux loups », « l'Homme aux rats », « le petit Hans », etc.<sup>3</sup>, ce que seul suspend un beau jour le dévoilement du nom propre de ceux qui avaient ainsi été « totémisés » (une importante question pour « Paramord »). Pierre-Henri peut-il dénommer, lui, sans assigner, alors que personne ne l'a jamais pu ?

Mon objection à la publication du cas Paramord n'était pas éthique, et je n'ai certes pas prévenu son auteur en épinglant son geste à venir comme une « transgression ». On chercherait en vain ce terme dans tout ce que j'ai écrit, sauf à rappeler la remarque de Lacan à son propos, une remarque dont on peut penser qu'elle explique en partie son bruyant silence à l'endroit de Bataille : « On ne transgresse jamais rien, on enfonce des portes ouvertes. » C'était en réponse à une revue de psychiatres-psychanalystes qui s'épanchait sur la perversion et la transgression. Il n'y a pas plus de perversion, ce concept fourre-tout, que de transgression. Passons...

De quoi s'agit-il donc lorsqu'un psychanalyste fait état d'un cas de son exercice, que ce soit en trois mots ou en cent pages ? *Le problème n'est pas éthique mais technique*. Cette publication est une intervention *dans* l'analyse, ce « dans » voulant dire que cette analyse a encore cours, quoi que l'un ou l'autre des deux partenaires aient pu agir ou penser à ce propos. Or, en intervenant ainsi, le psychanalyste ne sait pas ce qu'il fait, notamment en mettant un certain et indéterminé public dans le coup de cette

---

<sup>2</sup> Jean Allouch, *Marguerite, ou l'Aimée de Lacan*, postface de Didier Anzieu, deuxième édition revue et augmentée, Paris, Epel, 1994.

<sup>3</sup> Philippe Sollers a récemment mis à bas le geste même de composer de telles listes, et de la meilleure façon qui soit, autrement dit en la suppléant d'une invention de son cru : « l'Homme aux phobe ».

analyse, cela non sans retirer, lui, un certain bénéfice de ce passage au public. Si quelqu'un devait douter ou seulement relativiser la remarque selon laquelle l'analyse est encore en cours quand bien même l'analysant ne fréquente plus le consultoire depuis des années, je lui rappellerai ces cas qui ne sont pas absolument exceptionnels où les deux partenaires ont une liaison après une prétendue fin de l'analyse. Il est difficilement pensable que cette liaison n'eût pas été *contenue* tandis que cette analyse avait cours. Il arrive que le droit ici intervienne en fixant une date : au-delà de X années, cette liaison ne serait pas une faute professionnelle. On rigole.

En bouclant sa discussion du psychanalyste tombe, Pierre-Henri écrit :

Renoncer à tout exposé de cas serait, en somme, avouer qu'on n'est pas si sûr qu'une cure a quelquefois une fin en tant que cure (p. 478).

« Avouer » ! « cure » ! C'est à l'envers que je situe le problème : lorsqu'un cas est publié par un analyste, on peut être sûr que cette analyse (je ne dis pas cette « cure », pas non plus cette « psychanalyse ») n'a pas été menée jusqu'à sa fin. Ce qui se trouve ici confirmé : son analyse n'aura pas permis à Paramord de se débarrasser de cette petite boîte en fer qui contenait une esquille d'os d'on ne sait qui, claire réalisation miniature d'un cercueil en attente de sa tombe. Cette tombe non encore creusée n'aura donc jamais été localisée au lieu de son analyste ; il l'a maintenue chez lui, Paramord, comme aujourd'hui d'aucuns gardent chez eux les cendres de leur défunt, transformant ainsi ce chez soi en un cimetière, ainsi que Philippe Ariès l'a noté.

Si la déclaration de Lacan que je rappelais précède de sept années sa « Proposition d'octobre 1967 sur le psychanalyste de l'école », elle vaut aussi comme la condition de sa mise en œuvre. Le taire de l'analyste est ce sans quoi l'analysant ne saurait témoigner de sa fin de partie, cela dans un dispositif affine à cette fin de partie. L'analyste laisse à l'analysant le soin de parler de son analyse si quelque chose l'y pousse en ce moment de clôture ; il l'en empêcherait s'il s'en chargeait lui-même et auprès d'un public non pas soigneusement constitué, tel celui des passeurs et du jury d'une passe, mais d'un public dont il ne sait rien, sinon qu'il ne se réduit pas aux seuls collègues.

Ce point concerne l'école analytique, il me conduit maintenant à vous faire part de ce que j'annonçais d'emblée, à savoir les décisions prises par Pierre-Henri en amont de la publication du cas Paramord.

Appartenir à une école, non pas à un groupe, à une association, à un cercle, à un espace, ou je ne sais quoi encore de cette farine, est faire sien un certain combat que d'autres mènent aussi (que l'on songe aux dizaines d'années qu'il a fallu pour que Newton s'impose en France). Cela implique une certaine lecture de l'histoire et un certain positionnement dans cette histoire. Il s'ensuit aussi une manière spécifique d'exercer l'analyse.

L'École lacanienne de psychanalyse, dont je suis membre, a été fondée dans la visée explicite de développer, de prolonger mais aussi de problématiser ce qu'a entrepris Lacan, à savoir une transformation de l'analyse freudienne qui prend un appui sur le ternaire symbolique/imaginaire/réel, inventé en 1953 et jamais lâché depuis. Cela repose sur une lecture de l'histoire de la psychanalyse selon laquelle le rapport de Lacan à Freud n'est pas un rapport parmi d'autres envisageables – disons celui de Melanie Klein à Freud, pour ne mentionner qu'elle. Il y a là *une élection*, conforme d'ailleurs, dans son geste, à ce que fut l'histoire de la psychanalyse que nul ne saurait considérer comme l'édification d'un bâtiment où chacun apporterait sa pierre. Ainsi Jacques Derrida reconnaissait-il au pluriel l'existence des analyses. S'il est un analyste « éminent » après Freud, ce n'est certes pas moi, c'est Jacques Lacan, une place que lui a d'ailleurs reconnue Michel Foucault avec sa théorie de la discursivité ou encore ses déclarations au moment du décès de Lacan.

Pierre-Henri n'agrée pas à cette élection, ce qui est parfaitement possible, il n'est d'ailleurs pas le seul en cela. Selon lui, Lacan est un parmi d'autres (Bion notamment), et on peut reconnaître là, détestation de Lacan en moins, la position déjà tenue par Didier Anzieu qui, disait-il, s'en remettait à tel ou tel ténor de l'analyse selon les besoins de telle ou telle analyse. Cela revient à s'accorder une liberté qu'un membre d'une école se refuse d'exercer.

Cette liberté a un prix, différent de celui que paye quiconque a élu une école. Soit donc l'usage que fait Pierre-Henri du concept de grand Autre dans sa présentation du cas Paramord. Il passe outre la reconnaissance par Lacan, il est vrai quelque peu tardive, de l'inexistence de cet Autre. N'en ayant pas pris acte, Pierre-Henri peut sans sourciller convoquer un « Autre maternel » qu'il pense existant et agissant en le disant par exemple n'avoir « jamais desserré sur Paramord son étreinte primordiale » (p. 499). Il en va de même lorsque le concept de grand Autre est convoqué pour expliquer le

surgissement de l'angoisse. L'Autre y manquerait à l'appel (p. 525). C'est bien différemment que Lacan situait l'angoisse en la liant à un Autre d'autant plus présent que son trou est en l'occurrence comblé par un objet *a*. Loin d'être liée à une « existence séparée » (p. 536), l'angoisse signe le défaut d'une séparation ou, plus exactement, d'une « séparation » (un concept que l'on chercherait en vain dans les dictionnaires lacaniens). Il serait possible de lister toutes les fois où il est question de l'Autre dans cette présentation de cas et d'y relever autant de malentendus tels les deux que je viens d'évoquer (autre exemple, p. 542 : « l'Autre qui échoue à rassurer », comme si l'Autre était quelqu'un).

L'inexistence de l'Autre ne pouvait être localisée au consultoire de Pierre-Henri pour une raison simple à énoncer : le D<sup>r</sup> A, qui lui a adressé ce « patient », reste actif tout au long de cette analyse, et récupère le patient à la fin. N'était-ce pas au lieu de son cabinet médical, qu'était situé l'Autre inexistant ? Son nom l'indiquerait : docteur grand Autre ! Mais surtout on a affaire à une configuration des plus classiques depuis Pinel et son infirmier et qui n'a cessé de se reproduire tout au long de l'histoire de la psychiatrie, comme l'a montré Jacques Postel. L'infirmier ou le psychologue double le médecin, ils vont par deux. S'il y a une UMP qui n'est pas en crise, c'est bien celle-là : l'Union Médico-Psychologique. Et ce deux reste maintenu car, après que Paramord n'a plus fréquenté le consultoire de Pierre-Henri, on voit surgir... un religieux. Qu'est-ce donc qui n'aura pas permis à Paramord de donner un beau jour son congé au D<sup>r</sup> A ? D'offrir à Pierre-Henri d'être son seul répondant de l'inexistence de l'Autre ?

C'est pour autant que Pierre-Henri pense l'Autre comme existant qu'il peut concevoir que peut aussi exister une sorte d'« appareillage mutuel » (p. 524) des appareils psychiques de l'analysant et de l'analyste, que puissent avoir lieu ces « moments émotionnels partagés » qui serviraient au progrès de la cure (p. 505, 517), que l'acte de parole soit « en quête d'un interlocuteur *essentiellement affecté* » (p. 524, italiques dans le texte), ou encore qu'existe quelque chose comme « un être ensemble primaire » (p. 525). Faut-il vous préciser que je n'imagine personne muni d'un appareil psychique<sup>4</sup>, que jamais dans mon analyse je n'ai eu affaire à une émotion que j'aurais

---

<sup>4</sup> Le chapitre VII de *L'Interprétation du rêve* (trad. de Jean-Pierre Lefebvre, Paris, Seuil, 2010, p. 580-581 et 584) présente, sous forme d'un schéma, une « représentation » de « l'appareil psychique ». S'applique parfaitement à son endroit la remarque de Michel Foucault soulignant « la spatialité, après tout très matérielle, à laquelle Freud a attaché tant d'importance, et qui étale le malade sous le regard surplombant du psychanalyste » (*Dits et Écrits*, t. I, Paris, Gallimard, p. 569). Attribuer un appareil psychique à

suscitée chez Lacan, que jamais personne n'est ensemble avec une autre personne, que l'on décède seul, que l'on est bel et bien seul en deuil, d'une solitude que je dirais « primaire » si ce n'était ma grande défiance à l'endroit de la distinction du primaire et du secondaire ?

Cela dit, point important, ces remarques ne sont pas pour autant des objections ; elles le seraient si Pierre-Henri était résolument engagé du côté de Lacan, s'il misait sur Lacan au point d'y perdre une part de sa liberté. Il pioche dans Lacan ce qui lui convient de Lacan quand bien même Lacan l'a par la suite récuse. Et pourquoi pas ? Lacan peut bien, comme Foucault, être une boîte à outils.

Vous saisissez la raison de sa position si je vous fais part maintenant de quelque chose qu'il m'est arrivé de lui dire en privé et qui était une boutade, ce qui n'exclut pas le sérieux. « Tu es en train de fonder une école de psychanalyse », lui ai-je fait remarquer, ce que je crois confirmé par les deux derniers pavés qu'il nous a fait parvenir. C'est là une pente qui immanquablement se présente dès lors qu'un psychanalyste, tel Pierre-Henri, fait œuvre de façon *soutenue*. Ce qu'il tricote bouquin après bouquin témoigne de ce que Lacan a fini par reconnaître, à savoir que la psychanalyse est intransmissible, que chacun doit la réinventer. À cela aide quelque peu l'école, tandis que, faute d'école, il ne reste plus en effet qu'à en créer une, fût-ce sans trop le vouloir, voire malgré soi (sinon à délirer et à donner ainsi raison à la magistrale description des « professions délirantes » signée Valéry et que Lacan n'a pas manqué de citer dans sa thèse).

#### INCIDENCES DE L'ANTHROPOLOGIE

Une école se fonde sur un point de doctrine. Il est parfaitement clair chez Pierre-Henri, et la publication du cas Paramord le met en valeur. Cet analysant y est accueilli en tant que représentant d'une problématique non pas seulement psychanalytique mais anthropologique. La question se pose alors de savoir si un analysant représente, est donc une représentation. Mon avis importe peu en cette affaire, même s'il diverge de celui qui nous est proposé, en ce sens que l'analysant m'apparaît plutôt être en rupture de ban avec l'ordre social régnant. Pierre Henri écrit (p. 537) :

---

quiconque revient à s'instituer comme « regard surplombant », ce qui, selon Lacan tout au moins, ne peut qu'empêcher que l'analyse soit menée à son terme dès lors que l'analyste, de ce terme, aura su s'abriter.

Paramord nous reconduit à ce point-source que j'ai tenté de cerner tant dans la cure princeps de Herr E. que dans celle de l'Homme aux rats : là où les embarras de l'agir ne sont pas des accidents contingents de la vie psychique, mais des enjeux constitutifs de la condition individuelle.

Paramord serait ainsi au final un individu, un *indivis*, un non-divisé. Cela est cohérent avec son statut d'« exemple admirable » (p. 540), de représentant « de l'individu en Occident » (p. 11), dont l'autocontrainte serait devenue l'autonomie elle-même (p. 15). Ainsi se conforteraient l'une l'autre psychanalyse et anthropologie. Sautent ici les autocontraintes de ce que Lacan a dénommé « champ freudien », ses limites, la spécificité de ses questions, de ses objets, de ses concepts (l'individu, ici, chasse le sujet). Pierre-Henri ouvre une brèche là où le champ freudien est bordé et tient de son bord sa fécondité heuristique.

Fin 2011, j'ai, les ayant étudiées, écarté les propositions que Marcel Gauchet adressait aux psychanalystes, puis publié cette réponse en 2012, chacun pourra s'y reporter<sup>5</sup>. Gauchet lui aussi associe psychanalyse et anthropologie, et bien d'autres encore. N'étant pas anthropologue, je ne saurais dire la ou les raison(s) de cette entreprise contemporaine que Philippe Sollers, la pathologisant non sans humour, dénomme « sociomanie » et dont je distingue pour ma part une réalisation dans les tentatives d'anthropologisation de l'analyse. *Anthropos*, l'homme, l'humain. C'est bien plutôt à ce que l'on appelle l'inhumain qu'a affaire l'analyste. L'analyse n'est pas un humanisme. En ne débordant pas les limites de son champ décidément freudien, peut-être peut-elle éviter de s'engager dans des débats où elle n'a que faire (dernier exemple en date : le mariage *pour tous*, comme on dit « du pain pour tous ») mais dans lesquels la fait doucement glisser son anthropologisation. Elle finit alors par apporter sa pierre à ce que je désigne comme une *sociéthique* qui n'est rien d'autre qu'une tentative de mise en bon ordre social des comportements (bioéthique de Foucault). Ceux qui s'adressent à un analyste n'y agrément pas, ils montrent le chemin.

On conçoit mal que la psychanalyse puisse croiser l'anthropologie sans s'en trouver transformée, ce à quoi d'ailleurs Pierre-Henri s'emploie de façon parfaitement explicite. Que nous apprend, à ce propos, la publication du cas Paramord ? De quoi

---

<sup>5</sup> « Stein chez Lacan, Lacan chez Stein : moments », coll., *Psychanalyse et transmission. Hommage à Conrad Stein*, Paris, Études freudiennes, 2011. Également dans *L'Unebêvue*, n° 29, janvier 2012. Également sur mon site : <http://www.jeanallouch.com/document/234/2012-stein-chez-lacan-lacan-chez-stein-moments.html>



témoigne-t-elle concernant la modification non pas seulement de la doctrine analytique mais de l'exercice analytique lui-même ?

Psychanalyse et anthropologie ne peuvent se croiser, voire se rencontrer que sur des énoncés qui, comme tels, font sens. En copinant avec la psychanalyse, l'anthropologie y pousse au sens. On plonge dans un bain de sens et de changements de sens en lisant le cas Paramord. Là aussi, Pierre-Henri joue cartes sur table. En mentionnant l'hésitation de Paramord quant à l'écriture « sens » ou « sang », il écrit (p. 495) :

Ces nœuds littéraux s'entre-tissaient inlassablement à l'arrière-plan de ses associations. Il fallait pour le suivre non seulement l'entendre mais se figurer les graphies des mots, anticiper sur les « fautes » possibles et (j'y arrive) adosser la saisie du sens à une représentation quasi cinématographique des scènes décrites.

Il s'agirait d'arriver au sens qui est bien ici ce que décrit Lacan, à savoir un recouvrement de deux plages de l'imaginaire et du symbolique que dessine un certain nœud borroméen.

Cette valorisation du sens n'est pas tant le fait de Paramord que celui de son psychanalyste. On a affaire à un amoncellement, à un tumulus de sens qui finit par rendre inaudibles ces sens accumulés lorsque Pierre-Henri écrit (p. 526) :

Il avait en conséquence co-construit avec moi, un peu comme une superstructure transitoire, une sorte d'Edipe articulé autour de l'amour-haine contre le père impuissant à le séparer de sa mère, du deuil pathologique par anticipation et de la fixation de son développement pulsionnel à une constellation sadique-anale de la plus belle eau.

Lisant à haute voix, Paramord « se contentait de suivre la correspondance des caractères imprimés aux sons articulés », écrit Pierre-Henri (p. 501), non sans regretter que Paramord ne saisisse rien de ce qu'il débitait. Mais c'est exactement en lisant ainsi que Champollion déchiffrait les hiéroglyphes, Freud les rêves, ou que Heidegger et Fink s'empoignaient avec la chose d'Héraclite ! « Toute correspondance entre la chose et son nom était rongée par l'acide du doute », lit-on encore, comme si une telle correspondance devait aller de soi. Pierre-Henri note également « une spectaculaire isolation de la lettre et du sens » (p. 503). « Isolation » : un lecteur quelque peu averti pense aussitôt à un mécanisme obsessionnel alors qu'il s'agit d'un des leviers grâce auxquels opère l'analyse. Revenant peu après sur l'isolation, Pierre-Henri y voit un « obstacle majeur » (p. 511), il écrit : « Pour Paramord, “parler pour guérir” était typiquement la représentation de but (*Zielvorstellung*), dit Freud, la plus empêchante.

Or, c'est le ressort du transfert. » Faut-il préciser que je suis en complet désaccord sur ce prétendu « ressort du transfert » ? On lit, trois lignes plus loin :

« Parler pour parler », en revanche, « parler pour ne rien dire », ou « parler pour satisfaire à la demande de parler », tant qu'on voulait !

N'est-ce pas exactement cela, la règle de libre association, parler pour parler, à quoi fait obstacle le parler pour guérir, ou en s'en tenant au sens de ce que l'on veut dire ? N'était-ce pas cette manière de parler qu'il y avait lieu d'accueillir dans sa pertinence dès lors qu'elle distinguait la lettre du sens et qu'elle déliait le sens de son rapport à l'objet que, censément, il représenterait ? On l'aperçoit ici, cette promotion du sens conduit à prendre à l'envers, si j'ose ainsi le dire, ce à quoi l'on a affaire.

Il en va de même lorsque Paramord rapporte que son père lui disait : « Tu ne sais pas ce que c'est que désirer ! » (p. 493). Paramord (ou bien Pierre-Henri, on ne sait trop) y voit un « constat amer ». N'était-ce pas, amertume ou non, une parole de vérité pas si fréquente dans la bouche d'un père ?